

PETITION

POUR LE MAINTIEN DE LA MATERNITE DE DIE

« S'ils ne sont pas mis aux normes immédiatement, une quinzaine d'établissements doivent fermer sans délai, dit clairement la Cour des comptes... ». « Le Sénat, qui a commandé ce rapport, indique Europe 1, appelle la ministre de la Santé Marisol Touraine à réagir au plus vite ».

La maternité de Die est nommément citée.

Parce la maternité est située à 1 H 15 de Valence, 2 H 15 pour les communes les plus éloignées, parce que nous ne voulons pas que des femmes accouchent sur les routes, dans les ambulances, les camions de pompier, les urgences, parce qu'elle répond aux besoins des femmes enceinte et des familles, parce que notre hôpital est vital pour notre territoire, **nous demandons fermement le maintien de la maternité de Die.**

NOM, prénom	Adresse	Signature

A retourner à : Collectif de Défense de l'Hôpital de Die – 10 rue de l'Armellerie – 26150 DIE

